

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENTS NUMÉROS 346-1 ET 665**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **6 septembre 2022**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 346-1** modifiant le Règlement numéro 346 remplaçant le Règlement numéro 288 concernant les raccordements aux services d'aqueduc et d'égout relativement à l'apport en eau pluviale pour les projets de construction ou de transformation;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 665** de contrôle intérimaire concernant la densification résidentielle;

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication. Toute personne intéressée peut les consulter à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 7 septembre 2022.



Crystel Poirier, LL.L  
Greffière